



Avis aux organisations participantes

Le 14 avril 2011

2011-027

LISTE TRIMESTRIELLE DES TITRES ADMISSIBLES À UNE RÉDUCTION DES EXIGENCES DE MARGE POUR LES NÉGOCIATEURS INSCRITS

Veillez trouver ci-joint la liste trimestrielle des titres du trimestre le plus récent en vertu de laquelle les courtiers inscrits sont admissibles à une diminution des exigences de marge conformément au règlement 100.12(f) de l'OCRCVM. Cette liste remplace celle de l'avis n° 2011-002.

Toute demande de renseignements concernant l'application et l'interprétation du règlement 100.12(f) de l'OCRCVM, devrait être adressée à Politique de réglementation des membres, Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) (416-943-6908). Les négociateurs inscrits ayant des questions à ce sujet sont invités à communiquer avec Victor Ciampini au 416-947-4555.

À propos de Groupe TMX (TSX-X) f Q q BT /981 0 0 1 162.72 573.12 Tm [(-)] TJ ET Q q BT /F3 11.033sB